

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020**

**ETAIENT PRESENTS** : BILLON Pascale, DESESTRET Mireille, FRANÇOIS Sandrine, POULAILLON Karine, RENIER Annick, BLANC David, CETTIER Patrick, LUBAC Jean-François, MEUGNIER Didier, NURY Yvan, PEYROT Alain, REVERCHON Bernard

**ABSENTS EXCUSES** : BUTAUD Josette, ZAMPICCOLI Christine, MAIRE Julien

**SECRETAIRE** : RENIER Annick

Rentrée des classes avec nouveau personnel : Beverley Argaud (cantine et garderie)

Le dépôt des déchets verts est réouvert.

Problèmes de voisinage : conciliation impossible. Proposition de rappeler la gendarmerie en cas de problème pour déposer plainte.

Le PV du 10 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

## **Création d'une régie recettes pour services périscolaires**

A la rentrée des vacances scolaires de la Toussaint, un nouveau système de commande et de paiement des repas de la cantine et garderie sera mis en place. Une régie de recettes doit être créée pour permettre l'encaissement des recettes des services périscolaires à partir du 15 octobre 2020. Le régisseur sera Beverley Argaud et Marie-Ange Lebrat en suppléant. Accord du conseil.

## **Révision des tarifs de la cantine et garderie**

La société SHCB de St Quentin Fallavier qui livre les repas à la cantine augmente son tarif au 1<sup>er</sup> septembre 2020. Le prix du repas est actuellement de 4,44 €. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, le prix du repas de la cantine est fixé à 4,48 € et à 1,30 € pour les enfants qui apportent leur repas (après avoir fourni un PAI). Le tarif de la garderie est de 0,47 € le quart d'heure depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Le conseil fixe ce tarif à 0,48 € le quart d'heure à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

## **Echange de terrain au village**

M. Maisonnas, géomètre, a borné la parcelle ZD 127 appartenant aux consorts Poncet qui limite la route de Combe et le chemin d'Iserand. Pour améliorer la sécurité, il a été prévu un échange de terrain. La commune cède 28 m<sup>2</sup> aux consorts Poncet et ces derniers cèdent 16 m<sup>2</sup> à la commune. Les frais afférents à cet échange sont à la charge de la commune. Le conseil donne son accord pour cet échange et autorise le maire à procéder à cette cession par acte authentique en la forme administrative.

## **Formation des élus**

La formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités. Compte tenu des possibilités budgétaires, il est proposé qu'une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 2 % des indemnités de fonction soit consacrée chaque année à la formation des élus. Accord du conseil.

## **Amortissement des travaux du SDE 07**

Accord du conseil pour la durée d'amortissement de 10 ans pour les nouvelles participations et d'un an pour les participations inférieures à 5000 €.

## **Décision modificative**

Suite à la dissolution du SIE d'Etables, des rectifications doivent être faites sur le budget. Accord du conseil.

## **Désignation d'un délégué au SDEA**

M. David Blanc représentera la commune au Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (SDEA).

## **Divers**

Délégués à la Commission des Impôts Directs d'Arche Agglo : Bernard Reverchon et Guy Billon

Délégués Cance Doux : Didier Meugnier et Patrick Cettier

Commission communale des impôts directs :

TITULAIRES

PEYROT Alain  
REVERCHON Bernard  
DESESTRET Mireille  
LUBAC Jean-François  
FRANÇOIS Sandrine  
MAIRE Julien

SUPPLEANTS

LARNAUD Laurent  
DE BOEL Arnaud  
PANAYE André  
MANIOULOUX Denis  
CETTIER Christine  
CLOZEL Georgette

Coupures d'électricité à la Tuilière fréquentes depuis fin juillet. C'est un problème lié à la Moyenne Tension. Les usagers doivent le signaler régulièrement.

Chats errants à la Tuilière :

Les habitants se plaignent d'un nombre important de chats. Après renseignements pris auprès de la fourrière, la capture des chats se fera en novembre. Trois caisses ont été réservées et seront déposées sur des terrains privés et clos.

Voirie : David Blanc fait un point sur les travaux (cour de l'école...)

L'APSOAR - Spectacle de rue : Convention de partenariat entre les communes de Vion, Sécheras, Cheminas et Lempis sur 3 ans. Cette année, c'est notre commune qui devait les recevoir. Ils proposent de venir entre fin octobre et fin novembre.